

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 22 avril

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 22 avril 2015, au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, le Président Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a exprimé sa profonde émotion et sa vive préoccupation suite au naufrage ayant coûté la vie à de nombreuses personnes, qui tentaient de rejoindre l'Europe par la voie clandestine.

A cet égard, il a salué la mémoire des victimes et a saisi cette occasion, pour lancer un vibrant appel à une mobilisation générale, à l'échelle africaine et internationale, pour prévenir ces drames et mettre fin à la tragédie humaine de l'émigration clandestine.

Le Président de la République a, par ailleurs, évoqué la célébration de la fête du Travail, le 1er mai 2015, en rappelant au Gouvernement ses directives relatives au maintien d'une concertation permanente avec les syndicats de travailleurs.

Il a, ainsi, demandé au Premier Ministre de veiller à la bonne mise en œuvre du Pacte pour la Stabilité sociale et l'émergence économique, signé par le Gouvernement et les partenaires sociaux, tout en rendant compte de l'état de prise en charge des cahiers de doléances des centrales syndicales et du niveau d'exécution des engagements du Gouvernement.

Abordant le point de sa communication portant sur l'intensification des réformes budgétaires et financières, haute priorité de son mandat, le Président de la République a insisté sur l'impératif de promouvoir la culture du résultat dans la gestion de l'Etat afin de mettre la performance au centre des politiques publiques.

Dans cette perspective, il a demandé au Gouvernement d'intensifier la mise en œuvre des réformes budgétaires et financières entreprises dans le cadre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), à travers, notamment, la consolidation de la programmation pluriannuelle des dépenses publiques et le renforcement du dialogue de gestion entre le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et les autres départements ministériels, en mettant l'accent sur la maîtrise de la commande publique.

Au titre de son Agenda, le Président de la République a informé le Conseil de :

la visite de travail, qu'il effectuera, les 23 et 24 avril 2015, en République de Turquie, sur invitation du Président Recep Tayip ERDOGAN, lors de laquelle, il prendra part aux cérémonies commémoratives du 100ème anniversaire de la Bataille des Dardanelles à Canakkale ;

sa participation au Salon de l'Agriculture de Meknès, au Maroc, le 27 avril 2015.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil une communication portant sur la nécessité d'avoir une meilleure visibilité de la stratégie globale d'industrialisation, dans ses composantes sectorielles, pour accélérer le relèvement de nos capacités productives et la transformation structurelle de l'économie, en privilégiant une approche territoriale fondée sur la valorisation des ressources et des infrastructures de soutien de chaque territoire.

A cet égard, il a indiqué que cette stratégie, articulée aux options fondamentales du Plan Sénégal Emergent (PSE) en matière de création d'emplois et de valeur ajoutée, devra assurer une cohérence globale des dynamiques de structuration des secteurs de production, de développement de pôles industriels, d'émergence des micros entreprises, des PME/MI et des grandes entreprises.

Il a, également, rendu compte des activités gouvernementales marquées, entre autres, par la cérémonie de lancement du programme de partenariat pour le développement industriel inclusif et durable (DIID) avec l'ONUDI, pour lequel le Sénégal a été choisi comme pays pilote et celle du projet immobilier de la communauté Lébou, dans le cadre du soutien de l'Etat aux initiatives de promotion de l'Habitat social, qu'il a présidées le 20 avril 2015.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale, après avoir rendu compte de sa participation aux « Réunions du Printemps » du FMI et du Groupe de la Banque mondiale tenues à Washington, en marge desquelles, il a évoqué avec plusieurs officiels américains, entre autres sujets, l'Agenda Post -2015.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait au Conseil le compte rendu de la réunion du comité de suivi de la commercialisation arachidière portant sur la prochaine campagne.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a présenté au Conseil une communication portant sur l'approvisionnement en eau de Dakar, qui a connu une amélioration notable depuis le début de l'année du fait, notamment, des premiers volumes additionnels du programme d'urgence en cours confié à la SDE conformément aux dispositions du contrat d'affermage Etat-SONES-SDE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

le projet de loi portant Code de la Pêche maritime.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Vincent BADJI, Conseiller des Affaires étrangères principal, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, en remplacement de Monsieur Alioune Ndao FALL ;

Monsieur Gabriel Luciano PREIRA, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports principal, précédemment Coordonateur de la Cellule des Etudes et de la Planification, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne en remplacement de Monsieur Cheikh DIAW ;

Monsieur Mamadou DIENG, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports principal de classe exceptionnelle, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement au Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne, en remplacement de Monsieur Saliou SOW ;

Docteur Paul SENE, Médecin, est nommé Président du Conseil d'administration de l'Office des Forages.